

## Environnement littoral et marin en métropole

En 2016, les 885 communes littorales regroupent près de 8 millions d'habitants et couvrent 4 % du territoire. Avec 265 habitants par km<sup>2</sup>, la densité moyenne de la population y est 2,5 fois plus importante que la moyenne métropolitaine. Cette pression démographique s'explique par un fort héliotropisme sur les façades atlantique et méditerranéenne, avec un solde migratoire élevé. Conséquence directe de cette pression humaine, les territoires artificialisés occupent une place croissante à mesure que l'on se rapproche de la côte : à moins de 500 m du rivage, 30 % des terres sont à dominante artificialisée, contre seulement 8 % entre 5 000 et 10 000 m de la mer et 6 % au niveau national (*graphique 1 - données issues de Corine Land Cover*).

Les communes littorales disposent de plus de 8 millions de lits touristiques, surtout en résidences secondaires. À lui seul, le tourisme littoral génère près de 243 000 emplois en 2017, soit plus que tous les autres domaines d'activité maritime (produits de la mer, transport, construction navale, etc.) et leurs 177 000 emplois. Plus généralement, la sphère présentielle (i.e. les activités mises en œuvre localement pour satisfaire les besoins de personnes présentes dans la zone) regroupe les trois quarts de l'emploi salarié des communes littorales. Pour juguler cette pression, les outils d'urbanisme et de planification sont nombreux en bord de mer. La part des communes rurales littorales disposant d'un plan local d'urbanisme est supérieure à ce qui est observé pour l'ensemble des communes rurales.

Les territoires littoraux sont exposés aux phénomènes d'érosion côtière et à la submersion marine. En France métropolitaine, 850 000 personnes habitent dans des « zones basses » où l'altitude est inférieure à la hauteur atteinte par la mer avec une occurrence centennale et sont ainsi concernées par des risques de submersions ou d'érosion côtière. Sur les 50 dernières années, environ 30 km<sup>2</sup> de terres ont été perdues. Les départements de Charente-Maritime, de la Gironde et des Bouches-du-Rhône (Camargue) représentent à eux seuls, plus de la moitié des surfaces perdues.

Les niveaux de protection des espaces naturels y sont plus forts, en partie grâce aux actions menées par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. La mise en place d'aires maritimes protégées vise également à protéger durablement les milieux littoraux. En 2019, 23,6 % de la superficie des eaux françaises est couverte par une aire maritime protégée, dépassant ainsi l'objectif fixé par la France en 2009 lors du Grenelle de la mer (20 % à l'horizon 2020).

En 2015, 40,5 % des 273 masses d'eau littorales sont en bon ou en très bon état écologique (51 % des 179 masses d'eau côtières et 30 % des 94 masses d'eau de transition). C'est moins que pour l'ensemble des masses d'eau de surface (44 %) qui regroupe l'ensemble des rivières, et plans d'eau, lagunes, estuaires et mers côtières. La situation est encore moins favorable dans les estuaires et les lagunes, où seulement 30 % de ces masses d'eau sont dans un bon ou un très bon état écologique (*graphique 2*). L'état chimique des masses d'eau littorales est globalement meilleur : 65 % de ces masses d'eau sont en bon état chimique (73 % des 179 masses d'eau côtières et 51 % des 94 masses d'eau de transition).

Concernant la qualité des eaux de baignade en mer, 95 % des 2 056 sites contrôlés en 2018 ont une qualité « excellente » ou « bonne » (*graphique 3*).

En mer, si les pollutions répertoriées diminuent sensiblement depuis une dizaine d'années suite au durcissement de la législation, les déchets marins demeurent une préoccupation environnementale majeure (*graphique 4*).

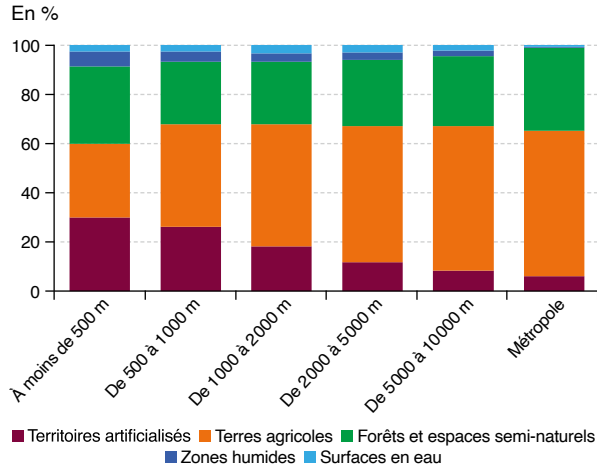
De nouvelles activités et usages en mer sont en expansion, surtout à proximité des côtes : extraction de granulats marins, champs d'éoliennes, sports nautiques, tourisme en mer, etc. Celles-ci génèrent de nouveaux emplois mais nécessitent de plus en plus d'arbitrer entre des usages concurrents sur un même territoire littoral, en mer comme à terre.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les espaces protégés du littoral : entre zones urbanisées et grands espaces naturels*, CGDD/SDES, *Datalab Essentiel*, janvier 2020, 4 p.
- *La distance à la mer : principal facteur de caractérisation sociodémographique du territoire littoral*, CGDD/SDES, *Datalab*, mai 2017, 52 p.

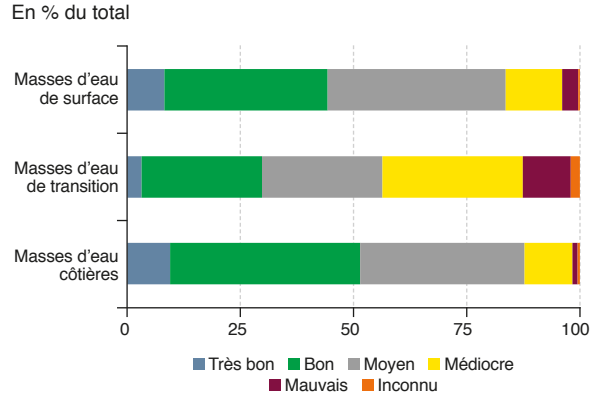
## Environnement littoral et marin en métropole

**Graphique 1 : occupation du sol en bord de mer, en 2018**



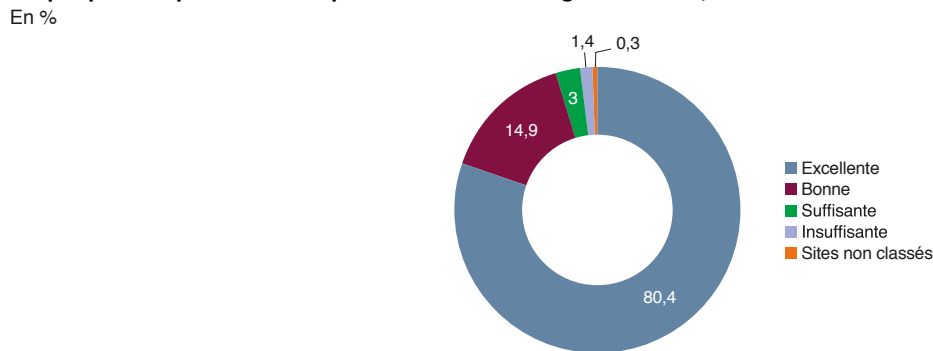
Champ : France métropolitaine.  
Source : SDES, CORINE Land Cover. Traitements : SDES, 2019

**Graphique 2 : état écologique des masses d'eau de surface, en 2015**



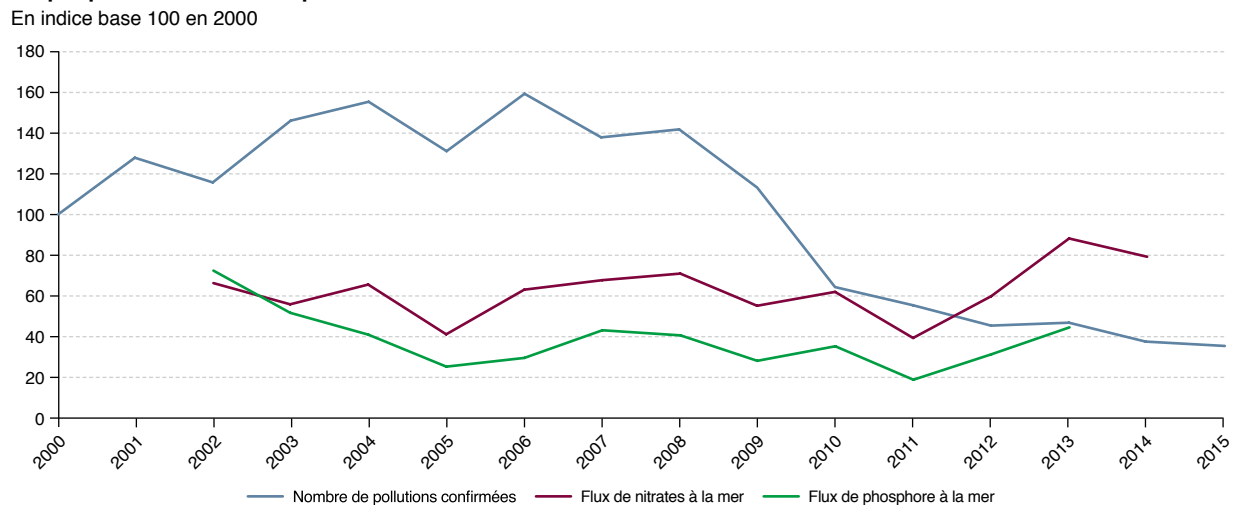
Note : l'ensemble des masses d'eau de surface (cours d'eau, lacs, littoral) comprend les masses d'eau de transition et les masses d'eau côtières.  
Champ : masses d'eau de surface en France.  
Sources : Système d'information sur l'eau ; rapportage DCE 2016 à partir des données 2015 pour la France entière. Traitements : SDES

**Graphique 3 : répartition de la qualité des eaux de baignade en mer, en 2018**



Source : ministère des Solidarités et de la Santé. Traitements et SDES, 2019

**Graphique 4 : évolution des pollutions en mer et des flux de nutriments à la mer**



Champ : France métropolitaine et eaux sous juridiction.  
Sources : Cedre ; agences de l'eau-Schapi ; banque Hydro. Traitements : Cerema, Rtrend® et SDES, 2019